

BUREAU du lundi 4 mai 2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 4 mai à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 23 mars 2009, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Guy LACHEREZ 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 5 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte. Daniel CARPENTIER est arrivé lors de la présentation de la délibération n° 7 et Jean-Claude RENAUX est arrivé après le vote de la délibération n° 8.

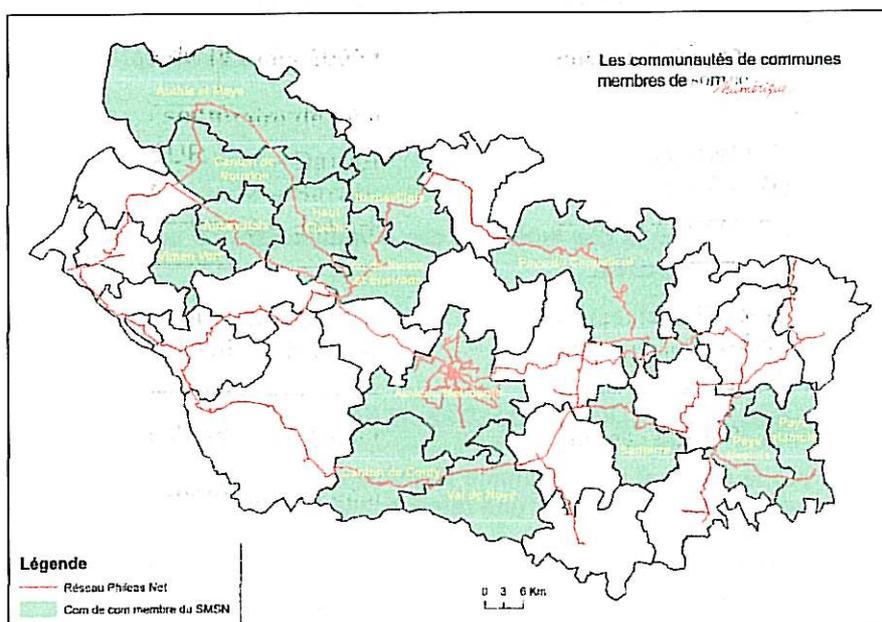
Le compte-rendu de la séance du 16 mars 2009 transmis aux membres le 23 mars 2009 est approuvé.

M. Daniel LEROY est désigné secrétaire de séance.

Déroulement de la séance :

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

Le Président présente les demandes d'adhésion de cinq communautés de communes, ce qui portera le nombre de membres du syndicat mixte à 15 qui représentent 312 communes et 341 564 habitants.



Syndicat mixte Somme Numérique

01- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE NOYE

L'adhésion de la communauté de communes du Val de Noye au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE NOUVION

L'adhésion de la communauté de communes du Canton de Nouvion au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE NIEVRE ET ENVIRONS

L'adhésion de la communauté de communes du Val de Nièvre et Environs au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

04- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AUTHIE ET MAYE

L'adhésion de la communauté de communes d'Authie et Maye au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

05- ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VIMEU VERT

L'adhésion de la communauté de communes du Vimeu Vert au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

06- ABBEVILLOIS – CONVENTION PROJET BOUCLE LOCALE

Le projet de convention pour la réalisation de la boucle locale de l'ABBEVILLOIS est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

07- NRA ZO – SUBVENTION FEDER

L'opération de couverture des zones blanches des territoires des communautés de communes membres du syndicat mixte et son plan de financement sont approuvés.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

08- DEGROUPEMENT PAR DSLAM PUBLIC – MODALITES DE FACTURATION AUX MEMBRES

La fourniture d'accès Internet par le syndicat mixte Somme Numérique aux sites publics de ses membres leur sera facturée en trois temps : deux avances semestrielles et une régularisation en fin d'année.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II – Ordre du jour du Comité Syndical du 25 mai 2009

L'ordre du jour du comité syndical du 25 mai 2009 a été examiné par les membres du Bureau. Il s'agit des délibérations suivantes :

- Compte de gestion 2008
- Compte administratif 2008
- Décision modificative n°1 – exercice 2009

III – Informations du Président

DECISIONS DU PRESIDENT

Somme Numérique a conclu des conventions d'hébergement de baies informatiques avec les opérateurs AFONE et RMI et avec l'ONISEP avec qui le syndicat mixte partage les locaux.

Bail hébergement AFONE

Occupation de 4m², pour un loyer annuel de 10 560€HT

Bail hébergement RMI

Occupation de 1m², pour un loyer annuel de 2 640€HT

Bail hébergement ONISEP

Occupation de 1m², pour un loyer annuel de 2 640€HT

Convention de mise à disposition du réseau PHILEAS NET au Ministère de la Justice

La convention concerne le droit d'usage accordé au Ministère de la Justice d'une liaison de **2 paires** de Fibres Optiques Noires de type G652 de linéaire approximatif 700 m entre les extrémités suivantes :

- A : espace Lamartine, rue Lamartine à Amiens
- B : Annexe du Palais de Justice, rue Pierre Dubois à Amiens

Le montant de cette IRU s'élève à **23 000 €HT** pour une durée 10 ans.

CONSTITUTION D'UN GROUPE DE TRAVAIL « REVISION DES STATUTS »

Lors de la séance du 30 mars dernier, le Président a souhaité la constitution d'un groupe de travail sur les modifications statutaires du syndicat mixte. Les élus qui souhaitent y participer sont invités à le faire savoir au président du syndicat mixte par mail **avant le 31 mai**.

A ce jour, les élus ayant souhaité faire partie de ce groupe de travail sont :

- Jean François VASSEUR
- Olivier JARDE
- Daniel LEROY
- Daniel CARPENTIER

AVIS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique réunie le 14 avril courant a émis plusieurs avis :

Dégroupage par DSLAM public par Somme Numérique

Il est proposé que le prix du dégroupage des sites publics des membres soit calculé en fonction de la redevance payée à France Télécom + les frais de mise en service + le prix du modem le cas échéant. Le matériel nécessaire

Syndicat mixte Somme Numérique

pour fournir du SDSL et sa maintenance, devront être pris en charge par les membres qui souhaiteront ce type de service sur certains de leurs sites.

Les membres paieront ce service sous la forme d'une contribution annuelle en fonction des dégroupages prévisionnels avec régulation en fin d'exercice.

Adoption de la charte soumise à la commission contenus et services

Le projet de CHARTE sera expertisé d'un point de vue juridique par les membres pour le 15 mai.

Projet d'acte constitutif du groupement de commandes Somme Numérique

Le projet de convention de **groupement de commandes** doit remplacer l'actuelle convention de mutualisation. Sauf possibilité contraire permise par les textes, la commission juge préférable de constituer un groupement de commandes pour chaque service proposé aux membres.

Pour les télécoms, la publication de la consultation devrait avoir lieu le 28.05.2010, ce qui suppose l'écriture du CCTP et le recueil des besoins des membres du groupement pendant le 1^{er} trimestre 2010 ; cela signifie que le groupement devra être constitué pour la fin 2009.

AVIS DE LA COMMISSION RESEAU

La commission s'est réunie le 18 mars 2009. Etaient présents : **Membres élus** - MM. LEROY - **CG80** : M. GUERLE – **Somme Numérique** : M. BRIANCON - **TUTOR** : M. PERRAIN

Les avis suivants ont été formulés au sujet de :

▶ NRA ZO

AVIS : fixer une date pour l'inauguration de la première ouverture effective à la commercialisation. Cette date n'est pas déterminée à ce jour. Elle sera définie lors de la prochaine Commission Réseau, le 13 mai.

Concernant le partage des infrastructures avec France Télécom, les négociations sont toujours en cours.

Concernant la seconde phase de déploiement de NRA ZO, les conditions de la participation financière des Communautés de Communes concernées devront être réglées avant de donner l'ordre de service.

Le traitement de nouvelles ZB est en étude et des propositions seront faites au Conseil Général de la Somme.

Le NRA ZO de CREUSE est toujours en étude afin de trouver la meilleure solution de raccordement électrique.

▶ ZAE : raccordement à PHILEAS NET

AVIS - ZAC les Bomes du Temps. Il apparaît important de déployer une fibre publique avant toute initiative privée. Il est proposé de lancer l'étude APS pour la ZAC « les Bornes du Temps »

▶ Projet de caméras de vidéo surveillance

Amiens Métropole a demandé l'étude du chiffrage définitif du raccordement de 25 caméras de vidéo surveillance. Projet en cours, l'ensemble des informations ont été communiquées à Amiens Métropole. Le 4^{ème} devis a été envoyé mi-mars (environ 300 000 €). Amiens Métropole a réaffirmé son intention de commander. Les permissions de voirie et autorisation de commencement de travaux sont lancées.

▶ Dégroupage des NRA

Le Syndicat Mixte a reçu une intention de dégroupage de la part de FREE sur 19 NRA du département de la Somme, 7 d'entre eux ne sont pas adductés au réseau Philéas Net. Le coût de leur raccordement est estimé sur plan à 2 000 000 €.

AVIS : la Commission Réseau prend note des possibilités de rentrées financières non négligeables liées à ces dégroupages (estimés à 300 000 € par an sur une base de 35 % de lignes dégroupées).

Les études APS seront lancées d'ici le mois d'avril.

▶ Dégroupage par DSLAM public

A ce jour, le dégroupage par DSLAM public est fait par :

- **FCV** : a 18 clients professionnels en service et 2 demandes en cours
- **Somme Numérique** dégroupé 4 sites : 2 sites à ALBERT et 2 sites à BRAY SUR SOMME.

Syndicat mixte Somme Numérique

Com de coms	NRA équipé de DSLAM public	Lignes	Sites publics dégroupés par Somme Numérique	Clients FCV dégroupés
Abbevillois	ABBEVILLE	11 000		6
Amiens Métropole	AMIENS QUEBEC	12 000		
	AMIENS SAINT MAURICE	16 000		4
	AMIENS SAINT PATRICE	18 000		7
	AMIENS SUD	14 500		2
	DREUIL LÈS AMIENS	1 000		
	POULAINVILLE	1 000		1
CC Conty	CONTY	1 000		
Pays du Coquelicot	ACHEUX EN AMIENOIS	1 000		
	ALBERT	6 000	2	
	BRAY SUR SOMME	1 000	2	
	MAILLY MAILLET	1 000		
Haut Clocher	AILLY LE HAUT CLOCHER	1 000		
	PONT REMY	1 000		
Pays Neslois	NESLE	2 000		
	TOTAL	87 500	4	20

NOUVELLES CONSULTATIONS

Matériel informatique pour les écoles

La consultation a été publiée au BOAMP le 9 avril 2009 pour une remise des offres le 30 avril. La consultation porte sur 2 lots :

- Lot 1.** - Fourniture d'ordinateurs portables
- Lot 2.** - Fourniture de classes mobiles

ENT – LE POINT SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Plateforme ENT : 2 653 comptes créés pour 47 écoles

Etat financier au 27 avril :

13 769 € HT pour les comptes +
14 550 € HT pour la plateforme +
2 660 € HT pour la formation

TOTAL = 30 979€ HT

Accompagnement à la scolarité

Comptes pour les élèves présents dans l'ENT :
Comptes pour les élèves hors ENT :

2 563 comptes
3 910 comptes
6 473comptes = 57 311 €

TOTAL



Syndicat mixte Somme Numérique

*Le tarif est dégressif, il passe de 9 € à 7 €/an lorsque l'on dépasse 6 000 comptes. A ce jour il n'y a que 750 comptes qui ont été **activés**. (c'est-à-dire plus d'une heure d'utilisation) et donc facturés.

Moyens humains. L'actuel chef de projet, Jérôme DEPRES avait été mis à disposition du syndicat mixte par Amiens Métropole jusqu'au 30 juin 2009. Somme Numérique a ouvert un poste pour cette mission et le recrutement est en cours.

Pays NESLOIS - Suite à une réunion d'information tenue par Jérôme DEPRES à NESLE le 15 avril avec l'ensemble des élus et des directeurs / enseignants qui seraient intéressés par le déploiement des TICE au sein des écoles du Pays Neslois, voici les différentes options prises ainsi que le calendrier défini :

- Plusieurs rendez-vous ont été pris avec des écoles élémentaires pour une présentation des projets pédagogiques et des solutions pouvant être apportées et pour **définir les besoins matériels des écoles en fonction de leur projet pédagogique** ;
- J. DEPRES se chargera de définir l'ensemble des éléments nécessaires à la mise en place de ces projets (travaux, installations, accompagnement...) par l'établissement d'un rapport par école. Les visites sur chaque école établissent les nécessités techniques de chaque salle de classe ainsi que des devis précis établis au regard des marchés actuellement passés par le syndicat mixte Somme Numérique.
- **Le 12 mai une réunion sera organisée par J. DEPRES à NESLE** en présence de Mme l'inspectrice de circonscription, du président de la communauté de communes, de son adjoint à l'éducation.
Son objectif est de faire le point sur les dossiers « **Ecole Numérique Rurale** » pour les sites éligibles (tous sauf Nesle) qui permettront aux communes de bénéficier de subventions de l'Etat pour du matériel informatique, contenus, accompagnement à la scolarité.
De fait, les projets ENT portés par le syndicat mixte seront complémentaires des dispositifs se mettant en place via le Ministère de l'Education Nationale.

Des démarches analogues ont pu être engagées sur Conty et sur l'Abbeville.

→ Les membres souhaiteraient connaître le taux d'utilisation des ENT et des comptes MAXICOURS, ainsi que les résultats de satisfaction de ce dispositif auprès des principaux acteurs et bénéficiaires : enseignants, élèves, parents.

La séance est levée à 18h.

Prochain BUREAU le 2 juin à 17h00.

Fait à Amiens, le



Le Président

déposé en Préfecture de
la Somme
et affiché
le 11 mai 2009